

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique

Université de Bejaia
Faculté des Lettres et des Langues
Département de français
Aboudaou

Colloque national- les 03 et 04 novembre 2015

Le département de français de la faculté des lettres et des langues de l'université de Bejaia organise, les 03 et 04 novembre 2015, un colloque national ayant pour thème :

« Plurilinguisme(s) et entreprise : enjeux didactiques et socio-économiques »

La question du plurilinguisme dans les entreprises se pose aujourd'hui avec acuité. Les reconfigurations actuelles des économies mondiales confèrent au plurilinguisme un rôle de plus en plus important. « On affirme souvent que le multilinguisme ou le plurilinguisme contribuent à la productivité et aux profits des entreprises » (Grin, 2008 : 1). En effet, en Algérie, et comme partout dans le monde, s'opère une délocalisation des lieux du pouvoir économique qui impose de reconsidérer les rapports des langues entre elles. Cette nouvelle donne invite à repenser profondément les cadres d'analyse et à réfléchir à de nouveaux enjeux pour la formation en langues en Algérie. L'engouement pour les langues étrangères est une réalité qui ne peut être ignorée : l'idée que la maîtrise des langues étrangères par les membres du personnel est un atout économique pour les entreprises suscite quelques questions d'une évidente portée pratique, telles que :

- quelles sont les langues qui favorisent la productivité et les profits ?
- quel est le degré de compétence qu'il faut avoir dans ces langues pour qu'apparaissent des effets économiques positifs ?

Les futurs diplômés rencontrent d'énormes difficultés en langues après leur recrutement, tant à l'écrit qu'à l'oral (rédiger un courrier, un email ou une note/ répondre à des appels téléphoniques ou pour une présentation orale). Aujourd'hui, les entreprises internationales souhaitent que leurs employés maîtrisent plusieurs langues et exigent non seulement des formations dans des spécialités ciblées, mais aussi des formations très spécifiques en langues (en rapport avec le domaine professionnel : français juridique, français des affaires et français de l'information et de la communication...).

En 2013, le rapport de la journée d'étude, organisée par le laboratoire LAILEMM à l'université de Bejaia, a révélé que pour valoriser l'enseignement des langues à l'université, il nous fallait définir un enseignement stratégique des langues, déterminé par la demande émanant du monde économique. Les conventions de partenariat avec les entreprises doivent concerner les départements de langues qui doivent cibler la maîtrise de l'écrit et la pratique de l'oral tout au long de l'enseignement ; se centrer sur l'enseignement des compétences indispensables pour l'intégration et le développement en milieu professionnel des futurs employés.

Ce colloque se propose de contribuer à la réflexion commune sur les enjeux socioéconomiques du plurilinguisme et sur les pistes didactiques pour la formation des futurs cadres ainsi que le développement du plurilinguisme des étudiants, et en amont, pour la formation de formateurs capables de prendre en compte ces nouvelles données.

Nous attendons des contributions qu'elles s'inscrivent dans les axes suivants (non exhaustifs) :

1. Le français et les autres langues en entreprise : la place du français et des autres langues dans les communications, internes comme externes, et orales comme écrites (usages et langues de travail).
2. La pratique des langues et les stratégies d'entreprise : seront abordés les pratiques linguistiques dans l'activité économique de l'entreprise ; le parler de l'entreprise qui est la marque communautaire de ses membres ; les difficultés en langue que rencontrent les employés dans les communications internes et externes ainsi que le travail de l'entreprise dans la préservation de sa culture et de sa communauté linguistique.
3. La gestion des langues et leur impact auprès d'entreprises (stratégies linguistiques des entreprises) : il s'agira de voir comment l'entreprise régit les langues lorsque des personnes de langues maternelles différentes travaillent ensemble, en rapport avec la langue de travail de l'entreprise, et comment résout-elle ses problèmes de langues; mais aussi la question du profil des employés en rapport aux attentes des employeurs.
4. Le rapport entre l'écrit et l'oral dans l'entreprise : il sera question du rôle des diverses formes de ces deux modalités dans la communication et les activités de travail en entreprise ; la question de l'enseignement en langues de ces deux aspects, à la préparation au milieu professionnel, pourrait aussi être abordée (formations des futurs cadres).
5. Incidences du manque de compétences linguistiques des entreprises sur l'économie algérienne. Souvent, le niveau de langue des employés (cadres et simples ouvriers) est jugé insuffisant. Quelle est l'incidence du manque de compétences linguistiques des employés sur la production des entreprises ? Quelles sont les actions à mener sur le terrain ? Comment le paramètre linguistique est pris en considération dans le recrutement des employés?

La langue du colloque : **langue française**

Les propositions, rédigées en français, doivent parvenir aux comptes du colloque : fllbejaia.colloque2015@gmail.com / colloque-plurilinguisme@hotmail.com

CALENDRIER :

- Résumé en français (autour de 500 mots) + bibliographie sommaire + mots clefs (5) : avant le **30 juillet 2015**.
- Réponse du comité scientifique : entre le **02 et 15 août 2015**.
- Le texte (en français) de la communication (30 000 à 40 000 signes) est à envoyer aux comptes du colloque : **avant le 30 septembre 2015**.
- Réponse du comité scientifique : **avant le 15 octobre 2015**.
- Publication des Actes : **fin 2015**.